



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Actions de la France au Proche-Orient

#### Question au Gouvernement n° 17

#### Texte de la question

#### ACTIONS DE LA FRANCE AU PROCHE-ORIENT

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Paul Lecoq.

**M. Jean-Paul Lecoq** . Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, il y a un an, l'attaque terroriste la plus meurtrière en Israël avait lieu. Les otages Israéliens doivent être libérés. La lutte contre le terrorisme n'est pas terminée.

Ce conflit ne date pas du 7 octobre 2023 mais, ce jour-là, il a pris une tournure inhumaine. Depuis une semaine, la guerre s'étend et toute solution diplomatique s'éloigne. Chaque jour, des familles fuient les bombardements, des gens meurent, beaucoup sont inquiets pour leurs proches. En un an à Gaza, plus de femmes et d'enfants ont été tués que dans tous les conflits dans le monde ces vingt dernières années. Cela ne peut plus durer !

Nos hommages et nos pensées vont à toutes les victimes civiles de ce conflit – israéliennes, palestiniennes, libanaises – et à leurs voisins. Nous devons saluer les divers appels au cessez-le-feu lancés par la France et les autres pays.

Le premier ministre israélien est clair : il n'a que faire de vos demandes. Si ses mots restent inaudibles, les actions de la France doivent donc être plus efficaces.

Monsieur le ministre, il faut reconnaître immédiatement l'État de Palestine aux côtés de l'État d'Israël (*Applaudissement sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP ainsi que sur quelques bancs du groupe EcoS.*) L'Assemblée nationale avait déjà voté en faveur de cette reconnaissance en 2014 ; il vous reste à la signer. Il faut aussi suspendre les exportations d'armes vers Israël comme y invite le Président de la République française dans son appel au cessez-le-feu. (Mêmes mouvements.)

**M. Pierre Cordier** . C'est bien la première fois qu'il est d'accord avec Emmanuel Macron. Macroniste, Jean-Paul Lecoq !

**M. Jean-Paul Lecoq** . Il faut suspendre les accords commerciaux.

Afin que puissent enfin être émis les mandats d'arrêt internationaux la France doit cesser de faire pression sur la Cour pénale internationale. Regarder ; attendre ; espérer ; condamner ; condamner fermement. Aujourd'hui : agir, agir, agir pour ne pas être complice. Quels actes concrets la France va-t-elle entreprendre ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP ainsi que sur plusieurs bancs des groupes SOC et EcoS.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères** . Le Premier ministre l'a dit tout à l'heure la France se tient aux côtés des civils gazaouis, qui sont victimes des agissements terroristes du Hamas. La France ne se contente pas de parler, elle agit depuis un an sur le plan tant humanitaire que politique.

Sur le plan humanitaire, c'est la France qui, un mois après le 7 octobre, a organisé la première conférence internationale, laquelle a permis de lever 1 milliard d'euros pour le soutien humanitaire à Gaza.

**Mme Marie Mesmeur** . Appelez au cessez-le-feu !

**M. Jean-Noël Barrot, ministre** . La France a aussi été le premier pays occidental à soigner des Gazaouis blessés, grâce à l'engagement de moyens militaires, le porte-hélicoptères Dixmude en particulier. C'est encore la France qui, avec ses partenaires, a acheminé plus de 1 200 tonnes de fret humanitaire jusqu'à la bande de Gaza grâce à des opérations aériennes ou terrestres.

Sur le plan diplomatique, la France a été le premier pays du G7 à appeler au cessez-le-feu, à soutenir les quatre résolutions adoptées aux Nations unies à ce sujet. La France a aussi été un moteur pour l'adoption de sanctions à l'encontre des colons extrémistes et violents en Cisjordanie : au niveau national, des sanctions ont été prises contre vingt-huit individus et deux trains de mesures l'ont été au niveau européen après un travail de conviction mené par la France. La France est enfin l'un des rares pays à soutenir directement l'Autorité palestinienne.  
(*Mme Marie Mesmeur et M. Arnaud Le Gall s'exclament.*)

Tout cela, c'est ce que nous avons fait depuis un an. Mais nous œuvrons évidemment pour obtenir le plus rapidement possible un cessez-le-feu entraînant la libération inconditionnelle des otages et tarissant les larmes et le sang. Nous travaillons aussi à faire aboutir au plus vite une solution à deux États, passant par la création d'un État de Palestine, la reconnaissance mutuelle et collective et des garanties de sécurité pour Israël.  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

**Circonscription** : Seine-Maritime (8<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 17

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 9 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 2024